

Réduction du risque

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 26 septembre 2025
Date de création du fonds : 26 septembre 2025
Gestionnaire : Keyridge Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 117 643 935 \$
Taux de rotation du portefeuille : 4,17 %

Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%) :	75 / 75			75 / 100		
	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Programme Constellation : option AFA ¹	1,84	10,07	100	2,23	10,05	--

S'il n'y a aucune unité en circulation, le RFG indiqué est une estimation. Pour en savoir plus sur le RFG, consultez la section Frais permanents ci-dessous.

Pour la série du programme Constellation, des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 % et 1,25 %, sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

¹ AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

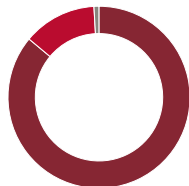
Placement minimum
Polices non enregistrées, REER, CELI et FERR : 25 000 \$ pour l'ensemble des polices de fonds distincts applicables de la Canada Vie

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, le fonds vise à accroître le capital à long terme tout en cherchant à réduire la volatilité en investissant principalement dans des titres de participation et d'autres catégories d'actif, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Fonds de réduction du risque Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
SPDR S&P 500 ETF Trust	86,04
Total	86,04
Nombre total des placements :	1

Répartition des placements	% de l'actif
■ Actions étrangères	86,04
■ Liquidités et équivalents	13,07
■ Autres	0,88



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen et à long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions et d'une volatilité réduite et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En date du 1er octobre 2025, Irish Life Investment Managers Limited a changé son nom pour Keyridge Asset Management Limited. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Ce fonds a été lancé en 26 septembre 2025. Les données sur le rendement ne peuvent pas être publiées avant qu'un fonds ait été offert pendant un an.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Réduction du risque

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Série du programme Constellation (option AFA)	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	•Vous conviendrez également du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 et 1,25 %. Les frais SCG sont déduits de votre police chaque mois.

2. Frais permanents

Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opération (RFO) et il est payable à même l'actif du fonds distinct. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils réduisent le rendement de votre placement.

Le RFG inclut les frais de gestion de placement et les frais d'exploitation du fonds ainsi que le coût d'assurance associé à la garantie.

Le RFO inclut les commissions et autres coûts liés aux transactions du portefeuille.

Pour la série Constellation, vous payez pour les services du conseiller directement au moyen du rachat d'unités de votre police. Il s'agit des frais SCG. Ces frais sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %. Ces frais réduisent la valeur de votre placement.

Les options de garanties additionnelles sont assujetties aux frais suivants. Ces frais sont à votre charge, conformément à ce qui suit, et ils ne sont pas inclus dans le RFG, le RFO ou le RFF. Pour connaître les modalités des garanties, consultez votre contrat et la notice explicative.

	RFG (%) ¹		RFO (%) ^{1, 3}	RFF (%) ^{1, 2}	
Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75	75 / 100	Tous les niveaux de garantie	75 / 75	75 / 100
Série du programme Constellation : option AFA	1,84	2,23	--	1,84	2,23
Frais supplémentaires (%)					
Police avec garantie: Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)			75 / 75	75 / 100	
Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès			s.o.	0,16	
Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance			s.o.	s.o.	

Puisque ce fonds a moins d'un an, tous les ratios des frais de gestion (RFG) sont des estimations. Le RFG réel de 2025 sera disponible à la fin d'avril 2026.

¹Taux annuel exprimé en % de la valeur du fonds.

²Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opération (RFO).

³Comme l'ouverture du fonds a eu lieu dans la dernière année, le RFO ne peut pas être estimé de manière fiable, donc les valeurs indiquent zéro. Le RFO réel sera déclaré lorsqu'il sera disponible.

Remarques : Nous déclarons les renseignements les plus récents dans le RFG, le RFO et le RFF.

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée, mais vous êtes responsable des frais SCG négociés avec votre conseiller.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	<ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais. • Vous pourriez devoir payer un maximum de 5 % de la valeur des unités si vous passez à l'option AFA série standard ou AFA série Partenaire, ou un maximum de 2 % de la valeur des unités si vous passez à l'option AFA série privilégiée 1 ou AFA série privilégiée Partenaire.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier votre prime initiale, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution ou les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1
 Site Web : www.canadavie.com
 Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
 Téléphone : 1 888 252-1847